TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Lucien Bonnet vs Wm H Hinder, procès exécutif de $2,500.

Successions ouvertes

John Coffee, Phelomene Joarne, Walter E. Hertel, Anna C. Menke.

New Orleans Terminal Co vs Hy Hirsch, Jno. E. Pierce, Mme Madeline Hoganfratz, expropriation.

La ville de la Nouvelle-Orléans, expropriation.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions

Arthur Behan, Richard Behan, Taylor Dowty, Hy Mo[illegible]re et Denis Hannon, violation de l'acte 911 relativement aux maisons de jeu.

Geo. Labastrie, blessure.

Affaire abandonnée.

Gaston Cucullu, violation de l'acte 34 de 1902.

FAITS DIVERS.

Insanité.

J. A. M. Coats, commerçant établi à Crowley, a disparu de chez lui [illegible] août, et il est devenu pensionnaire de l'Hôpital de Charité. Sa raison l'a abandonné et [illegible] quand il a quitté sa maison, ni comment il se trouve à l'Hôpital. Il a pourtant le vague souvenir d'avoir pris un train qui allait à la Nouvelle-Orléans.

D'après le chirurgien assistant Stafford, il a une maladie des rognons, et son cas est sérieux. C'est par [illegible] qu'on a [illegible] perdu la mémoire [illegible] a abandonné. Il ne se souvient pas d'être allé à [illegible] ni d'avoir donné $50 à un homme pour veiller sur lui, mais [illegible] avoir donné de l'argent à [illegible] qu'un seulement [illegible] et que l'homme lui a remis cet argent et que de lui-même il est venu [illegible]. Il dit ne pas souffrir et ne pas savoir depuis quand il a la fièvre. [illegible] avait un frère habitant [illegible] bien qu'il ne soit pas certain d'être J. A. M. Coats et le porter ce nom actuellement.

Le Dr Stafford dit qu'il n'a point de fièvre.

Il paraît qu'il est venu à la Nouvelle-Orléans il y a quelques jours et qu'il s'est rendu à l'hôpital demandant à être soigné pour une fièvre. On l'a placé dans le département 25.

Il est parti le soir du [illegible] la police a fermé son magasin. Un aubergiste a déclaré qu'il avait passé la nuit chez lui et qu'il s'était levé de bonne heure pour ne pas manquer le train. Un ami l'a découvert à l'hôpital et a aussitôt prévenu son frère.

Un télégramme envoyé par ce dernier, de Crowley, a prévenu qu'il arriverait ici et qu'il prendrait soin de son frère.

EXPROPRIATIONS.

Trois autres expropriations sont réclamées. Elles sont nécessitées pour l'installation des bâtiments que réclament les stations de départ et d'arrivée de la "New Orleans Terminal Company", qu'on appelait récemment la "New Orleans and San Francisco Railroad Company".

Des procédures ont été préparées et enregistrées à la cour civile de district.

Les propriétaires des immeubles à exproprier sont MM. Henri Hirsch, John E. Pierre et Mme Madeleine Hugan-Fratz, veuve de Jules Vallon, et d'autres.

Blessure.

En traversant la chaussée à l'angle des rues Front et Canal, hier matin, B. J. Fortrie, un ouvrier demeurant rue N. Johnson 407, a été renversé et blessé au corps par une charrette conduite par Geo. Labarré. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

HOTEL DE VILLE

M. Charles M. Reeves, secrétaire du comité de la législation de l'exposition universelle de St-Louis, a écrit à Son Honneur le Maire Capdevielle au sujet de l'espace qui serait réservé à la Nouvelle-Orléans.

Le terrain qui lui est alloué est dans la section connue sous le nom de la Cité Modèle et son étendue a [illegible].

Au centre doit être placée une rue, sur les côtés de laquelle seront élevés des modèles de maisons américaines copiées dans 22 des plus grandes villes des Etats-Unis. Ces constructions coûteront $50,000.

La communication sera référée au conseil par le maire.

M. Gilmore, avocat de la ville, n'a pas encore suffisamment étudié la question de l'ordonnance du couvre-feu. Quelques-uns des partisans de cette mesure se sont rendus chez lui avant-hier. M. Gilmore a promis d'écrire aux secrétaires des Etats dans lesquels cette loi fonctionne pour en avoir des copies, et pour en obtenir des renseignements au sujet de la constitutionnalité des lois de ce genre. Les renseignements reçus, M. Gilmore étudiera la question et donnera sa décision.

M. A. L. Metz, chimiste de la ville, a envoyé des morceaux d'asphalte pris dans les mines de [illegible] à titre d'échantillons. Il a procuré [illegible] Il dit aussi par écrit déclaré qu'il a visité les mines, et que l'abondance et la qualité de cet asphalte ne laissent rien à désirer.

M. Metz est à San Francisco pour plusieurs semaines. Il ne quittera cette ville que deux semaines après le 12 [illegible].

Commission d'enquête.

Les membres de la commission chargés de faire une enquête sur la construction de la maison de détention se sont rendus à l'Hôtel de Ville hier matin et ont eu une entrevue avec le maire.

M. [illegible] des mesures [illegible] son rapport impartial et complet.

Les derniers se sont retirés promettant de commencer [illegible].

ESCROC.

[illegible] a été arrêté hier après-midi à l'angle des rues Royale et Canal, par les détectives Woodward et Dantonet. Il est accusé d'acheter des marchandises en gros à crédit et de les vendre comptant.

Loccoco et Vincent Luna dirigent une boulangerie. Ils ont fermé brusquement leur établissement après avoir vendu 185 de farine provenant de la maison Smith Bros & Co et 67 de farine achetée J. B. Camors et Co, marchandises qu'ils n'ont pas payées.

Luna a été arrêté, il y a quelque temps, mais Loccoco s'est enfui et n'a été arrêté que lorsqu'il est revenu.

M. Frank E. Henning.

La nouvelle de la nomination de M. Frank E. Henning, comme membre du Bureau des Ecoles, pour remplacer M. Georges Herbert Jr., a été reçue avec plaisir à Alger.

Le nouveau membre du Bureau des Ecoles est né à Gretna, où il a demeuré plusieurs années; actuellement il y a 10 ans qu'il habite Alger. Personne ne doute qu'il prenne à cœur ses nouvelles fonctions.

Ancien forçat arrêté.

Wingfield Louis, un ancien forçat, s'est introduit dans l'Eglise Baptiste de Lincoln, située à l'angle des rues Perdido et Liberté, dans la nuit de mercredi. Il a été découvert par le révérend Higgins, qui a promptement donné l'alarme.

Poursuivi par des citoyens et des agents de police, le noir a été arrêté et conduit au poste de police.

Testament de M. Gurley

Le testament de feu M. J. Ward Gurley a été présenté hier à la cour civile de district pour être validé. Ce document olographe est daté du jeudi 13 mai 1897; il a été écrit à la Nouvelle-Orléans avant le second mariage du défunt; il était dans son pupitre avec d'autres papiers dans le bureau qu'il avait au Macheca Building, où il a été assassiné.

Il laisse à ses deux filles tout ce qu'il possédait avant sa mort.

Aucun exécuteur testamentaire n'y est indiqué. On pense qu'un de ses deux frères sera désigné à cet effet.

Le texte du testament est ainsi conçu:

13 mai A. D. 1897.

Je laisse tout ce que je posséderai à l'heure de ma mort, à mes deux enfants, Aurora Wilkinson Gurley et Hazene Torrey Gurley, leurs parts étant égales. Puisse Dieu les bénir et les protéger! Ceci est ma dernière volonté, tout ent été écrite et signée de ma propre main.

J. WARD GURLEY Jr.

Les témoins qui ont reconnu la sincérité de ce document sont MM. Hewes Gurley et E. R. [illegible] ses deux frères.

ENQUÊTE DU CORONER.

M. S. Marton, assistant coroner, a fait une enquête hier dans l'après-midi au sujet du meurtre d'Antonio Luciano, tué dimanche dernier dans la galerie photographique de Sno, 1043 rue du Canal.

M. Lazenberg, avocat de district, MM. Henriquez et Dunn, avocats du meurtrier, étaient présents.

Aucun nouveau témoin n'a été requis.

Mme Manta Haag, demeurant 101 rue Nord Remparts, a déclaré qu'étant dans sa chambre au 2ème étage elle a entendu les coups de feu. Elle s'est dirigée vers la galerie et a aperçu une [illegible] dans la rue. En rentrant chez elle, elle a rencontré Sparo qu'elle a pu reconnaître sans hésitation.

Mme Kauchmar a aussi vu l'homme. Elle demeure rue Nord Remparts. Il lui a demandé de traverser sa maison. C'était Sparo.

G. W. Summers a trouvé Luciano au bas de l'escalier de Sno, à son studio. Il était présent quand on a ramassé le revolver au deuxième étage.

C. C. Sno, le photographe, a dit que Luciano et Sparo étaient venus ensemble voir les épreuves de la photographie commandée. Ils ont quitté son atelier pour descendre l'escalier. Ils étaient venus antérieurement plusieurs fois, plus qu'il n'était nécessaire. Sparo se regardait souvent. Après avoir entendu les coups de feu, il a entendu un grand bruit venant d'en bas, à l'entrée de la maison.

Louis Kahn, qui était dans le studio de Sno, a dit que Luciano descendait les marches ayant Sparo derrière lui.

Le capitaine Parodi a déposé qu'il a examiné le paletot que portait Luciano après qu'on le lui eut retiré. Il était facile de voir qu'il était brûlé par la poudre.

Edmond Loeliger a témoigné que Sparo lui a demandé de lui permettre de traverser sa maison.

Le capitaine Boyle, agissant comme chef de la police, a été entendu et le jury a déclaré que Luciano avait été assassiné par Sparo.

Vol.

Entre une et cinq heures hier matin un voleur a pénétré dans le débit de liqueurs de Mme A. Ader, à l'angle des rues Claiborne et Columbus et y a fait main basse sur des cigarettes, des cigares, du whiskey et $15.

Vers cinq heures du matin Joseph Alfred, qui passait à l'angle des rues Ursulines et Claiborne, a découvert une partie du butin dans un ruisseau.

Exécution de Batson.

[illegible]

Le gouverneur Heard [illegible] pour empêcher [illegible] de suivre son cours.

Batson a [illegible] espoir, mais il prétend qu'il [illegible] tera courageusement.

L'exécution aura lieu entre [illegible] et deux heures.

ACCIDENT FATAL.

Hier soir un peu avant sept heures, un accident fatal est arrivé à l'angle des rues Royale et Indépendance.

Emma Graham, une petite fille de deux ans, essayait de traverser la chaussée pour se rendre chez sa tante, Mlle Joséphine Schambrecht, lorsqu'elle a été renversée par le car No 125 de la ligne Levée et Barracks, en charge de l'électricien Paul Lafrance et du conducteur Jn. White.

L'enfant a été transportée chez ses parents, rue Indépendance [illegible], mais elle est morte quelques instants plus tard [illegible] avait été fracturé.

AFFAIRE BEHAN.

Les deux accusations faites [illegible] au sujet de la maison de jeu du Monarque, [illegible] rue Royale, tenue par les frères Behan, T. Dowty, Henry Mohr et Dennis Hannan, ont été confondues hier à la seconde cour inférieure criminelle, mais des sursis ont été réclamés par les avocats de la défense afin de la préparer.

Les accusés ont été déclarés innocents dans une épreuve préliminaire pour tenir avec l'accusation [illegible] fait de nouveaux affidavits des défenseurs.

Six accusés ont à répondre [illegible] grave accusation.

M. Adams défend les Behan et T. H. Dowty. MM. James [illegible], Wm Dowty, Henry Mohr et Dennis Hannan tous demandaient un sursis.

Le nouvel affidavit [illegible] des prévenus est accusé de tenir au No [illegible] rue Royale [illegible] une maison de jeu [illegible].

Les accusations antérieures ont été annulées et les accusés auront à comparaître de nouveau le 20 de ce mois.

AUX CASERNES.

D'après des renseignements officiels reçus de Washington hier matin, J. Morgan, le jeune soldat qui attend la date de sa comparution au sujet du meurtre de McCloskey ne fera plus partie de l'armée.

Cette décision sera un exemple en même temps qu'une punition pour le coupable qui a paru [illegible] de lui-même que sa présence n'était plus possible aux Casernes de Jackson.

Le capitaine W[illegible] Newton a averti Morgan de la décision du département de la guerre à son égard.

Morgan a été remis aux autorités civiles à Pointe-à-la-Hache. Il est prisonnier et sa caution a été fixée à $500.

—Les officiers des casernes Jackson se plaignent de la cherté de la viande fournie à la garnison. Un comité a été nommé pour s'enquérir des causes de cette augmentation.

Un ordre nouveau envoyé par le département de la guerre ordonne d'augmenter le temps donné aux exercices militaires.

COLLISION.

Hier matin vers dix heures et demie une collision a eu lieu à l'angle des rues Claiborne et Louisiana entre le car No 147 et une charrette conduite par John Keppler. Les dommages ont été insignifiants.

Autre collision

[illegible]

Rapport Annuel

[illegible] St-Martin [illegible] rapport annuel [illegible] à la Commission du [illegible] Nouveau Bassin et [illegible].

Rixe.

[illegible] St-Charles [illegible] entre André Aubert, surintendant de la Remington Construction Company, et Louis Patterson, contremaître des [illegible] de Patterson [illegible] les ouvriers ont [illegible] a été arrêté.

L'explication [illegible] petite cabine [illegible] pendant [illegible] le temps qu'elle a duré [illegible] affirme que Noote l'a attaqué et Noote soutient que Schreth [illegible] n'est qu'au bout d'un certain temps que les ouvriers [illegible].

[illegible]

BASE-BALL.

[illegible]

Little Rock [illegible] Nouvelle-Orléans, 1

Little Rock [illegible] Nouvelle-Orléans, 2

Memphis [illegible]

Birmingham [illegible] Nashville 4

Atlanta [illegible] Montgomery

[illegible]

New York [illegible] St-Louis [illegible]

[illegible]

[illegible]

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi le 1er septembre 1903 à 7:30 heures P. M., pour fournir au Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans avec des planches qui pourront être ordonnées pendant une période d'un an de la date du contrat.

Les spécifications sont enregistrées au bureau. Un dépôt d'un chèque certifié pour $1,000 de façon à assurer la signature du contrat. Le droit est réservé de rejeter aucune ou toutes les soumissions.

Les soumissions devant être endossées "Soumissions pour fournir des planches brutes".

HUGH McCLOSKEY, Président.

13 août—13 au 1er septembre.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903.

Des soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans à ce bureau jusqu'au mardi 1er septembre 1903 à 7:30 heures P. M., pour la construction du quai de la rue [illegible] les matériaux pour lequel devant être fournis par ledit Bureau.

Dépôt $1,000, paiements [illegible] mensuellement, bon 100 0/0 de l'estimation de la valeur du contrat.

Plans, spécifications, formes de soumissions, etc. sont enregistrés au bureau des ingénieurs Coleman, Marchand & Viléré, No 109 Bâtisse Hennen, Nouvelle-Orléans, par lesquels des jeux complets seront fournis sur un dépôt de [illegible]. Ledit dépôt sera remboursé sur la livraison en bon état desdits [illegible].

Le droit est réservé de rejeter aucune ou toutes les soumissions.

HUGH McCLOSKEY, Président.

13 août—3 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet, [illegible] août 1903.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans jusqu'à mardi le 25 août [illegible] pour fournir [illegible] plans et chaque [illegible] contrat.

Dépôt [illegible] mensuels. Bon à [illegible] 000.

Les spécifications [illegible] au bureau des ingénieurs Coleman, Marchand & Viléré, No 109 Bâtisse Hennen [illegible] remboursé [illegible] en bon état.

Le droit de rejeter aucune ou toutes les soumissions est réservé.

HUGH McCLOSKEY, Président.

11 août—11 au 25 [illegible]

LES DEPOSANTS ayant des comptes d'épargnes avec la HIBERNIA BANK AND TRUST COMPANY sont par le présent avis notifiés que le et après le 15 août 1903 cette banque sera ouverte pour les affaires le lundi de [illegible] heures P. M. au lieu des samedis comme déjà dit. Les autres heures demeurent les mêmes.

Nouvelle-Orléans, [illegible] août 1903.

CHARLES PALFREY, Caissier.

12 août—[illegible]

PETITES ANNONCES

A VENDRE—Un comptoir et [illegible] à très bon marché, pour cause de départ. S'adresser 1224 rue Treme.

13 août—[illegible]

A vendre—Une boutique presque neuve, au coin de la rue St-Louis et de la rue Esplanade. S'adresser 1224 rue Treme.

13 août—[illegible]

AGENTS—Agents catholiques, attention. La vie du Pape Leon XIII, la seule édition autorisée, écrite par ordre du Pape par Monseigneur O'Reilly, et endossée par toute la Hiérarchie Catholique. Prix $2.50; un grand portrait colorié valant $1.00 gratis aux abonnés. Agents demandés, commissions les plus élevées. Demande immense. Installation gratuite. International Publishing Co., 44 N 4th St., Philadelphie.

12 août—[illegible]

A VENDRE—Restaurant bon [illegible] clientèle choisie pour cause de départ. Rue Madison 522. 9 août—1 sem

A VENDRE—$1,700. Emplacement d'épicerie, loyer bon marché, résidence attenante. S'adresser 5535 rue Coliseé.

9 août—1 sem

DEMANDE—Vieux portraits de George Washington et Napoléon, aussi portraits historiques; prix les plus élevés payés. Au verso nom du graveur et de l'éditeur sur le portrait. ASABEL MAIDE & CO. Bureau [illegible] Abeille. 26 juil—3 sem

EXCURSION A BON MARCHE

PAR LA

ROUTE DU QUEEN & CRESCENT,

15 AOUT.

Chicago, Ill.	15 00	Norfolk, Vie	18 00
St-Louis, Mo.	12 00	Ocean View, Vie	18 00
Louisville, Ky.	12 00	Va Beach, Vie	18 00
Cincinnati, O.	14 00	Old Point, Vie	18 00
Asheville, N. C.	11 00	Hot Springs, Vie	18 00
Hot Springs, N. C.	11 00	Montengle, Vie	11 00

Limité [illegible] Retour [illegible] Chars [illegible] Dortoirs [illegible] Trains Réguliers.

Bureau des Tickets, 211 rue St-Charles.

Prix Tres Réduits

—AUX—

MONTAGNES, LACS ET PLAGES

VIA

Louisville & Nashville R. R.

SAMEDI, 15 AOUT 1903.

ALLER ET RETOUR A

CHICAGO, $15.00

LOUISVILLE, $12.00

CINCINNATI, $14.00

ST-LOUIS, $12.00

$[illegible] Voyage d'Aller et Retour aux Points suivants de la Virginie

NORFOLK, OLD POINT COMFORT, OCEAN VIEW, ROANOKE, HOT SPRINGS, VIRGINIA BEACH

Ashville, C. du N., $11.00

ALLER ET RETOUR

Tickets de [illegible] Avec Chars-Dortoirs, Wagons, Chars à Fauteuils et Chars Réfectoires. Tout ce qu'il y a de mieux.

Bureau des Tickets en Ville, 201 rue St-Charles.

Excursion à Bon Marché de l'Illinois Central R. R.

Départ le 15 août, Retour jusqu'au 31 août.

$15.00 CHICAGO ET RETOUR | $14,00 CINCINNATI ET RETOUR | $12.00 ST-LOUIS ET RETOUR | $12.00 LOUISVILLE ET RETOUR | FAITES-LE MAINTENANT

Retenez votre Ticket et votre Lit.

BUREAU DES TICKETS 141 Rue St-Charles

Le bagage enregistré [illegible] destination [illegible]

demeura silencieux.

Rolande n'y prenait point garde, enfoncée dans sa propre béatitude.

Soudain, tous deux furent rappelés à la réalité par un accident banal.

Une roue de leur voiture venait de pénétrer dans une ornière, et le choc avait été si rude que l'équipage n'était demeuré debout que par un prodige d'équilibre.

Filippi, leur cocher napolitain, sauta en bas de son siège en jurant pour constater le dégât.

Le moyeu était aux trois quarts brisé. Une réparation s'imposait.

L'Italien se lamentait en regardant à droite et à gauche pour tâcher de découvrir une maisonnette où il trouverait du secours.

Brunemont maugréait contre le maladroit. Rolande prenait plus délibérément son parti de l'aventure, et n'avait rien perdu de son radieux sourire.

Tandis que Jacques et Filippi discutaient avec animation, un landau correctement attelé parut sur la route et arriva bientôt à la hauteur de leur voiture.

Deux personnes en occupaient le fond: un homme d'une trentaine d'années, au visage pâle encadré d'une courte barbe d'un blond ardent, et une dame à l'aspect vénérable sous ses bandeaux blancs.

La même distinction régnait sur leurs traits presque semblables. On devinait facilement la mère et le fils.

Celui-ci donna à son cocher l'ordre d'arrêter et, se penchant vers Jacques qu'il salua:

—Vous avez été victime d'un accident, monsieur? dit-il dans le français le plus pur.

—Oui, monsieur, répondit l'amant de Rolande en rendant le salut.

—J'espère que vous n'êtes pas blessés, ni madame ni vous?

Jacques remercia son interlocuteur de cette courtoisie, lorsque la dame âgée intervint à son tour:

—Mais, monsieur, dit-elle, s'exprimant en français comme son fils, vous ne pouvez pas rester sur cette route?

—Me permettez vous de vous demander où vous comptez aller? reprit le jeune homme.

—Nous rentrons à Naples, dit Brunemont.

—Diable! continua l'étranger, c'est qu'il me semble difficile de trouver un charron par ici...... Le seul village où j'en connaisse un est assez éloigné....

—Eh bien, proposa spontanément sa mère, faites nous l'honneur, monsieur, ainsi que votre femme, de prendre place dans notre landau. Nous vous ramènerons en ville.

—Acceptez, dit tout bas Filippi. C'est la princesse de Murano et son fils.

Le jeune prince ajouta quelques mots pour confirmer l'invitation, et il offrit la main à Rolande pour l'aider à monter.

Jacques acquiesça d'un signe de tête. La jeune femme gravit légèrement le marchepied.

—Asseyez vous auprès de moi, madame, dit la princesse avec une gracieuseté charmante.

Les deux hommes s'installèrent sur la banquette de devant.

Les présentations mutuelles eurent lieu hâtivement, et le landau partit à une vive allure, laissant l'infortuné Filippi livré à son malheureux sort qu'il attribuait à quelque perfide jettatore.

Le regard profond du prince s'était abaissé un instant sur Rolande sans que celle-ci eût le temps de se formaliser d'un si discret hommage rendu à sa beauté.

Mais la coquette fille d'Eve n'en avait pas moins perçu — et savouré sans doute—ce muet tribut d'admiration.

La conversation s'était engagée.

Le prince de Murano ne venait pas à Naples pour s'y divertir ou y goûter simplement les charmes incomparables de la nature, comme la plupart des touristes.

Ce qui l'attirait dans la plus populeuse cité de l'Italie,—car Naples compte plus d'habitants que Rome,—c'était l'amour de la science.

L'archéologie, la numismatique ramenaient chaque année au bord du golfe enchanté ce grand seigneur studieux qui parlait et écrivait dix langues.

Les bronzes, les inscriptions, les médailles, les camées, les papyrus, et toutes les reliques que mettent incessamment à jour les fouilles de Pouzzoles, de Baïa, de Pompéi et des autres cités antiques restées dix-sept siècles ensevelies sous la cendre volcanique avaient été jusqu'à ce jour sa grande, son unique passion.

Le prince de Murano était Vénitien. Il comptait un doge parmi ses ascendants maternels.

La princesse, sa mère, quittait en même temps que son fils les bords de l'Adriatique.

Tous deux restaient à Naples environ trois mois, puis regagnaient leur résidence du Lido dont les trésors artistiques ou scientifiques composaient une collection d'une valeur inestimable.

Jacques Brunemont s'efforçait de faire sa partie le moins mal qu'il était possible dans cette conversation qui avait tourné vite du côté spécial si rempli d'attraits pour le jeune Italien.

Mais combien il eût préféré que celui-ci lui parlât de jeux, de cercles, de la fashion napolitaine ou des divers mondes où l'on s'amuse.

L'ancien charbonnier belge avait beaucoup de peine à ne pas exprimer sa stupéfaction narquoise en face d'un homme qui passait sa jeunesse au milieu de ces choses mortes, alors qu'il était dans cette ville exquise et bruyante qui semblait le cadre le plus merveilleusement approprié à tous les plaisirs.

Le prince, avec sa finesse de race, s'excusa bientôt de n'avoir pas pu résister au désir de parler esthétique avec un Français, et il reprit sur un autre ton:

—Si vous êtes venu en Italie, ce n'est peut-être pas dans le but de donner toute votre attention à nos monuments et à nos musées.

Brunemont, retrouvant son aplomb, déclara qu'il faisait son voyage de noces.

C'est ce que la princesse avait conjecturé avec un sourire bienveillant et attendri.

S'adressant à Rolande, le prince questionna:

—Venise vous a-t-elle intéressée, madame!

—Vous savez donc que nous y sommes allés? fit Jacques.

—Oui, je vous ai croisés deux fois.... sur la Piazetta et au Lido, répondit l'Italien.

Rolande répondit au prince que, depuis qu'elle était sur cette terre bénie, tout la ravissait, et qu'elle était incapable d'affirmer une préférence en faveur de telle ou telle ville tant elle les admirait toutes.

Il l'écoutait attentivement et la regardait à la dérobée, de temps en temps, avec la même expression pensive.

La compagne de Jacques, peu habituée à cette gravité chez les hommes qui l'entouraient, se disait qu'elle avait certainement fait impression sur celui-ci et, dans sa curiosité de jolie femme, elle se demandait déjà de quelle nature exacte pouvait être cette impression.

La mère et le fils conseillèrent à ceux qu'ils prenaient pour le mari et la femme une série d'excursions dont ils leur expliquèrent l'itinéraire avec leur bonne grâce de grands seigneurs.

On arriva à Naples.

Le prince montra sa demeure.

—Mais nous sommes voisins! s'écria Brunemont.

Rolande jeta un regard sur le prince et il lui sembla que le grand seigneur savait depuis longtemps ce que Jacques et elle venaient seulement de découvrir.

Sans connaître le nom du propriétaire, ils avaient remarqué ce palais à quelque distance de leur demeure.

Ils s'étaient extasiés devant ces orangers odoriférants, ces opulents vergers et ces immenses jardins qui descendaient jusqu'à la mer.

—Vous viendrez nous voir, dit la princesse. Il ne faut pas que la connaissance que le hasard a faite s'arrête là.

Jacques s'inclina, et le couple promit de profiter de l'invitation.

D'ailleurs, ils devaient une visite au prince et à la princesse pour les remercier du service qu'ils leur avaient rendu.

Le lendemain, le faux ménage se présenta chez la princesse de Murano.

Tandis que Rolande s'entretenait avec la mère d'Antonio, Jacques resté avec celui-ci, amena insidieusement la conversation sur ce qui l'intéressait d'une façon spéciale.

Trois grands mois s'étaient écoulés depuis l'enlèvement de Rolande.

Jacques avait beau s'évertuer à montrer le même empressement auprès de sa maîtresse, qui, elle, sentait de jour en jour s'accroître sa tendresse; il ne goûtait déjà plus l'affolante saveur du fruit défendu.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCES PARFAIT par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. Il CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES et est le meilleur remède de la DIARRHEE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de ne prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.